Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_034-DE

MORLAIX communauté

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-034

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 41
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Odette Colas **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h à Pierre Le Goff **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Morlaix :** Catherine Tréanton **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec **Plouigneau** : Johny Delépine.

Attribution d'une subvention au Pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (E.S.S.) du Pays de Morlaix au titre de l'année 2026

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°3 "Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire"

Rapporteur : Solange Creignou

Le Pôle ESS du Pays de Morlaix a sollicité Morlaix Communauté pour apporter un soutien :
- au fonctionnement de la structure,
- au fonctionnement du tiers-lieu des Transitions.

1) Subvention socle

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_034-DE

L'ADESS Pays de Morlaix est le pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (E.S.S.) du Pays de Morlaix qui regroupe les acteurs de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales), soit 23 adhérents au 12/10/2025.

Le pôle ESS du Pays de Morlaix a pour principal objectif de déterminer, d'initier et de mettre en œuvre des stratégies de coopération et de développement du réseau des acteurs de l'ESS.

Morlaix Communauté est sollicitée pour soutenir les missions liées au plan d'action de l'année 2026, qu'il s'agisse d'animation territoriale ou d'expérimentation et de développement :

- **Favoriser le développement économique de l'ESS** : soutenir la création d'activités et d'entreprises innovantes, favoriser la consolidation et la croissance des entreprises de l'ESS, construire des réponses durables aux besoins des territoires, soutenir les transitions citoyennes et écologiques des territoires.
- **Promouvoir l'ESS** : sensibiliser et éduquer les citoyens à l'ESS, renforcer la connaissance de l'ESS auprès des collectivités locales, appuyer la mise en œuvre de politiques publiques de soutien à l'ESS, renforcer le sentiment d'appartenance des structures de l'ESS.

En 2025, Morlaix Communauté a soutenu les actions du Pôle ESS à hauteur de 12 500 €. Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 12 500 € au titre de l'année 2026.

Budget global prévisionnel pour 2026 : 95 660 €
Prévisionnel 2025 : 135 003 €
Réalisé 2025 : en attente AG (avril-mai 2026)

2) Subvention tiers-lieu des Transitions

Le diagnostic territorial mené par l'ADESS en 2021-2022 portant sur la création d'un tiers-lieu des Transitions en Pays de Morlaix, est venu confirmer l'opportunité de la mise en place de ce tiers-lieu, permettant de développer la culture des transitions, de fédérer les acteurs du territoire autour des enjeux environnementaux à venir et de préparer la transition écologique et solidaire.

En 2024-2025, Morlaix Communauté a contribué, à hauteur de 15 000 €, à la mise en place des premières expérimentations du tiers-lieu des Transitions :

- Étude de préfiguration de la Sécurité Sociale alimentaire
- Structuration d'une filière locale de ré-emploi des matériaux dans le secteur du BTP

Pour l'année 2026, le projet du tiers-lieu des Transitions portera sur **l'accompagnement d'un collectif souhaitant développer des Fablabs sur le territoire de Morlaix Communauté**.

Il s'agira précisément de :

- soutenir l'émergence de la dynamique collective,
- structurer la gouvernance du collectif,
- accompagner la structuration du modèle économique.

Cela permettrait aussi de favoriser le réemploi, la réparation et la fabrication locale.
Ce projet se veut un démonstrateur d'économie circulaire.

Il est proposé d'attribuer une subvention à l'ADESS Pays de Morlaix, au titre de l'année 2026, d'un montant de 10 000 €, afin de concourir au financement des actions menées par la chargée de mission rattachée au tiers-lieu des Transitions.

Budget global prévisionnel pour 2026 : 19 000 €
Prévisionnel 2004-2025 : 16 872 €
Réalisé 2024-2025 : 24 863 €

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_034-DE

Synthèse :

	Subvention attribuée 2025	Subvention sollicitée 2026	Proposition 2026
Subvention socle	12 500 €	15 000 €	12 500 €
Subvention tiers-lieu des Transitions	15 000 €	15 000 €	10 000 €
Total	**27 500 €**	**30 000 €**	**22 500 €**

Vu le Projet de Territoire de Morlaix Communauté adopté le 27 juin 2022, Enjeu 3 « Une économie dynamique et diversifiée », Orientation stratégique n°3, "Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire", action 3.3 "Poursuivre le soutien aux associations", Orientation stratégique 16 «Permettre aux acteurs économiques de s'adapter », Action 16.1. « Accompagner la création et la transmission d'entreprises pour consolider l'emploi » ;

Vu l'avis favorable de la commission Economie-Tourisme-Commerce en date du 20 janvier 2026, Sous réserve de l'inscription des crédits au Budget Principal, section de Fonctionnement, fonction 65, comptes 65748, service ECO;

Sous réserve d'adoption du budget 2026, il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'attribuer les subventions suivantes, au titre de l'année 2026, à l'ADESS Pays de Morlaix, pour un montant total de 22 500 €, correspondant à :**
  - **la subvention socle : 12 500 €,**
  - **la subvention pour le fonctionnement du tiers-lieu des Transitions : 10 000 €,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions définissant les modalités de calcul, de versement et d'utilisation des dites subventions, et tout autre document afférent à ces dossiers.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX Communauté